

ARTISANS - COMMERÇANTS

ENGAGEZ-VOUS DANS LES ÉCO-DÉFIS !

**VOUS VOULEZ VALORISER VOS BONNES PRATIQUES EN FAVEUR DE LA
REDUCTION DES DECHETS ?**

Le label Éco-défis est fait pour vous !

C'est très simple : il vous suffit de relever au moins 3 défis.

Cette opération gratuite vous permet de bénéficier d'un accompagnement personnalisé et de conseils techniques. Initialement destinée aux métiers de bouche, puis à la coiffure et aux fleuristes, cette édition s'ouvre désormais aussi à tout artisan ou commerçant indépendant sur la métropole orléanaise.

Elle aborde plusieurs thématiques complémentaires autour des déchets dont voici quelques exemples de défis à réaliser :



- ✓ Je composte mes biodéchets.
- ✓ Je donne mes invendus à une association.
- ✓ Je propose des produits locaux et de saison.
- ✓ Je propose des emballages consignés.
- ✓ J'incite mes clients à revenir avec leur sac et leurs contenants.
- ✓ J'utilise des produits éco-labellisés.
- ✓ Je m'équipe en équipements de seconde main.

- Dès maintenant, inscrivez-vous auprès de la CMA Centre-Val de Loire par courriel en indiquant vos coordonnées complètes avec la phrase « Je participe aux Éco-défis » ou par téléphone.
- De février à septembre 2024, soyez accompagné(e) par la CMA dans le choix et le suivi des défis.
- En octobre 2024, venez échanger avec d'autres entreprises exemplaires lors d'une cérémonie de remise des labels et valorisez vos actions grâce à un kit de communication.

CMA Centre-Val de Loire

Amélie LIVINAL - Conseillère transition écologique
et énergétique
28, rue du Faubourg Bourgogne
45000 Orléans
Tél. 02 38 65 40 16
alivinal@cma-cvl.fr

Orléans Métropole

Hélène PEROCESCHI – Responsable du Pôle
Réduction des déchets
DIREVAD – 33 rue Hatton
45100 ORLEANS
Tél. 02 38 56 90 00
helene.peroceschi@orleans-metropole.fr

AVEC LE CONCOURS FINANCIER DU CONSEIL REGIONAL, DE L'UNION EUROPEENNE (FEDER) ET DE L'ADEME